



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud au salon Planète Santé

Le Département de la santé et de l'action sociale et plusieurs partenaires du monde médico-social et de la santé se sont associés pour présenter les enjeux du système de santé vaudois au salon Planète Santé 2016. Avec le slogan «J'ai le premier rôle» et une animation, les visiteurs se verront proposer d'être acteurs de leur santé, de s'informer, de s'impliquer dans les décisions médicales qui les concernent et de dialoguer avec les professionnels.

Les Services de la santé publique et des assurances sociales et de l'hébergement se sont associés aux Réseaux Santé Vaud, à l'Association vaudoise des médecins de famille, à la Société Vaudoise de Pharmacie et à l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) pour dialoguer avec les visiteurs du salon Planète Santé du 24 au 27 novembre 2016. Les partenaires ont souhaité cette année valoriser l'implication du patient dans sa trajectoire de soins, promouvoir le maintien à domicile et le dialogue avec les acteurs de la première ligne de soins, reconnaître aussi le rôle des proches aidants.

À travers une animation filmée, les visiteurs seront immergés dans des mises en situation. Ils découvriront les prestations qui sont proposées en cas de problème de santé par les acteurs de terrain, avant de dialoguer avec eux, médecins de famille, pharmaciens, proches aidants, représentants des soins à domicile, de l'Etat ou des Bureaux régionaux d'information et d'orientation (BRIO). Un stand complémentaire sera dédié aux Centres Mémoires et aux Consultations gériatriques, permettant au public de découvrir ces prestations spécifiques et de questionner les professionnels qui les proposent.

Une soirée théâtrale sur les directives anticipées. Une soirée théâtrale sur les directives anticipées sera proposée à cette occasion vendredi 25 novembre de 17h à 19h, avec le soutien du Service de la santé publique et de la Fondation Leenaards. Souvent méconnues, les directives anticipées sont des dispositions qui indiquent ce que l'on souhaite ou ce qu'on refuse en termes de soins, dans le cas où l'on deviendrait incapable de discernement. Présentée pour la première fois, la pièce «J'ai pas fini! ou Le Formulaire» écrite par Eric Masserey et co produite par les compagnies Opale et Anadyomène sera suivie d'un débat animé par Isabelle Moncada pour stimuler les discussions sur un sujet aux forts enjeux éthiques.

Informations sur www.planetesante.ch/salon

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 novembre 2016

DSAS, Dr Stéfanie Monod, cheffe du Service de la santé publique, 021 316 42 41 ; Fabrice Ghelfi, chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021 315 51 44